



fédération des associations
d'étudiant-e-s de l'Université
de Lausanne

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DELEGUÉ-E-S DE LA FAE du 19 décembre 2016, 17h30, Internef 271

1. Formalités

- 1.1 Élection des scrutateurs et scrutatrices
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du PV de l'AD du 21 novembre 2016

2. Communications

- 2.1 Communications du Bureau
- 2.2 Communications des associations membres, des commissions et autres groupes

3. Elections

- 3.1 Commissions de l'UNIL
- 3.2 Commissions de l'AD

4. L3PL

5. Groupe de travail accès aux salles

6. Programme Passerelle Médecine

7. Bourses

8. Divers

Présent-e-s

FTSR	Tirage au sort
AESR	1. Elias Jordan
Zuleïka Romero	2. Serge Alain Paré
AETH	3. Valentin Longchamp
Lionel Burri	4. Maxime Stern
	5. Sébastien Bujard
SSP	6. Jonathan Vuille
AESSP	7. Fidence Munyamahoro
Thomas Mercier	8. Ilire Rrustemi (départ à 20h)
Cédric Bodoira	9. Eva Piccand (départ à 20h)
Benjamin Deffaugt	10. Florent Aymon
	11. Abdel Rahim Haj Ibrahim
FDCA	12. Loris Monnard
AEDL	13. Elodie Koller
	14. Fanny Agostino
AESC	
Ambre Jeanneret-Grosjean	Bureau
	Loïc Pillard (co-président)
HEC	Joachim Léger (co-président)
CHEC	Laia Soler
Delphine Andreae	Maud Reveilhac (PV)
Guilhem Serre	Ilir Ahmeti
Quentin Kany	Alexandre Held
Lettres	Secrétariat
AEL	
Olivier Stucky	Excusé-e-s
Frédéric Guignard	Olia Marincek, SG
Lucas Perdrisat	Aurélie Potocki, Bureau
Joëlle Antenen (départ à 18h55)	Lina Aite, Bureau
	Arnaud Blanchard, Bureau
GSE	Daria Kondrashyna
AEGE	Michaël Ryter
	Nadia Ahssayene
FBM	Nihat M. Cingöz
AEML	
Cédric Fricker	Absent-e-s :
Leana Ducor	AEDL
	AEGE
LAB	LAB
	Yavuz Selim Göksan
	Jessica Chaves
	Thivia Asaipillai
	Imen Belhedi
	Antoine Schalk
	David Thévoz
	Invité-e-s :
	David Adam
	Julie Degand
	Gabriela Lüthi (UNES)
	Sophie Fuhrmann (COVER)

Les membres du Bureau (exécutif) de la FAE sont : Joachim Léger (co-président), Loïc Pillard (co-président), Aurélie Potocki, Ilir Ahmeti, Maud Reveilhac (procès-verbal, sauf indication et textes entre guillemets), Alexandre Held, Laia Soler, Arnaud Blanchard, Lina Aite.

Secrétaire générale : Olia Marincek.

Secrétaire administratif et comptable : Matteo Knobel.

La séance est ouverte à 17h35.

1. Formalités

1.1 Élection des scrutateurs et scrutatrices

Sont élu-e-s Ambre et Jonathan.

Nombre de membres présents : 20

Nombre d'associations présentes : 6

1.2 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à 19 voix pour, 1 abstention.

1.3 Adoption du PV de l'AD du 21 novembre 2016

Le PV est adopté à 18 voix pour, 1 contre, 1 abstention.

2. Communications

2.1 Communications du Bureau

Loïc :

- 1) Annonce de l'événement « Vin chaud ». La FAE effectuera une distribution gratuite de vin chaud en collaboration avec Unilive le jeudi 22 décembre de 11h à 14h sur le Pont de la Chamberonne à Dorigny.
- 2) Retour sur la première réunion du Groupe de travail « Secrétaire Général-e » (GT SG) : aucune modification n'a été effectuée quand au profil souhaité du/de la secrétaire général-e ; proposition de faire passer le taux d'activité à 100 % ; les modifications apportées en vue des prochaines réunions seront discutées lors de l'Assemblée des délégué-e-s du mois de mars (20.03.17) et l'élection aura lieu lors de l'Assemblée des délégué-e-s du mois d'avril (24.04.17).

Alexandre :

Aucune des subventions soumises à l'approbation de l'Assemblée des délégué-e-s n'est contestée. A noter que Polysports a reçu un montant inférieur à celui demandé par l'association concernée.

2.2 Communications des associations membres, des commissions et autres groupes

Thomas :

- 1) Constitution au sein de l'AESSP d'un GT temporaire sur la question des transports en commun se focalisant sur les étudiant-e-s de plus de 25 ans ne bénéficiant pas du rabais pour les abonnements. Proposition de rédiger un postulat et demande de soutien faite au Bureau exécutif de la FAE.
- 2) Création d'un GT temporaire concernant la collecte d'habits. Demande de soutien aux associations intéressées.

Joachim : (commentaire)

Nous attirons l'attention sur le fait qu'il faut éviter la distribution de vêtements à Zelig.

Gabriela (UNES) :

1) La mise en œuvre de l'initiative « contre l'immigration de masse » décidée par le Parlement se fera sans violation des accords bilatéraux. Cela permettra une association complète de la Suisse au programme Horizon 2020. Reste maintenant à voir si l'an prochain, tout sera mis en œuvre pour permettre également que la Suisse soit pleinement intégrée au programme Erasmus +.

Plus d'infos sur le site de l'UNES : <http://www.vss-unes.ch/und-erasmus/?lang=fr>

2) Le dossier « réfugié-e-s » est en phase de traduction à l'UNES et sera bientôt disponible.

Cédric F. :

- 1) Remerciements pour l'année écoulée.
- 2) Création d'un compte Snapchat pour l'AEML (adresse : comiteaeml).

David et Julie :

Nous avons une information concernant la campagne pour réinvestir les énergies fossiles. Vis-à-vis des revendications adressées à l'UNIL, il s'agirait de stopper tout nouvel investissement avec les entreprises investissant dans les énergies fossiles, de rendre transparent les partenariats en cours, ainsi que de prioriser les engagements écologiquement responsables. Nous souhaitons effectuer un recrutement de personnes désireuses de participer aux prochaines réunions ou d'être tenue au courant de la campagne. Une action symbolique serait d'établir une résolution à voter lors de la prochaine Assemblée des délégué-e-s du mois de mars 2017.

Joachim : (question)

Que représentent actuellement les investissements de l'UNIL vis-à-vis de ces entreprises ? Quelle forme prendrait la résolution ?

Julie et David :

Les investissements de l'UNIL représentent actuellement environ 100 millions. Il s'agirait de rédiger une pétition à soumettre aux étudiant-e-s demandant le soutien des associations intéressées. Plus d'informations vous parviendront par la suite.

3. Elections

3.1 Commissions de l'UNIL

Loïc :

Il y a 4 places disponibles au total pour les étudiant-e-s dans la Commission de valorisation de l'enseignement et de la recherche (COVER) de l'UNIL, 2 restent actuellement vacantes. La charge de travail représente 3 séances plénières par année académique.

Sophie Fuhrmann (COVER) : (l'intervention vise à susciter des vocations pour rejoindre la COVER).

La participation des étudiant-e-s se fait à plusieurs niveaux. D'une part, il s'agit de l'évaluation par questionnaires et, d'autre part, il s'agit d'une participation plus proactive vis-à-vis du développement et de l'adaptation de ces processus d'évaluation. De plus, la COVER étant en cours de restructuration, l'avis des étudiant-e-s est d'autant plus souhaité. Le mandat implique de concevoir et faire évoluer les processus d'évaluation dans le respect du principe de l'équité de traitement entre facultés, cursus, services, etc. En tant que système qualité de l'UNIL (créé en 1999 suite à la déclaration de Bologne), les institutions sont responsables, depuis 2003, des évaluations en cohérence avec leurs valeurs propres en vue de développer une « culture qualité ». Bien que les accréditations institutionnelles soient nécessaires pour décerner les diplômes, il s'agit d'instaurer une forme de responsabilité collective donnée aux personnes soumises à évaluation pour que celles-ci aient l'opportunité d'influer sur le développement des processus d'évaluation. Etant donné que le HEC ne sont pas bien représentés dans la commission, les étudiant-e-s provenant de cette faculté sont encouragé-e-s à se proposer. Le statut d'expert interne est également possible. 2 séances auront lieu durant le deuxième semestre de l'année académique en cours.

Nouveau décompte du quorum :

Nombre de membres : 25

Nombre d'associations : 7

Se proposent : Loïc, Arnaud, Olivier et Delphine

Vote :

Pour l'élection des représentant-e-s proposé-e-s :

Pour : 25 (unanimité)

Loïc :

La commission de l'égalité a également été reformée, il y a donc 2 places vacantes.

Se proposent: Joachim, Lionel

Vote :

Pour l'élection des représentant-e-s proposé-e-s :

Pour : 26 (unanimité)

3.2 Commissions de l'AD

Loïc :

La commission de la communication de l'AD dispose encore de sièges vacants. A noter que tant que nous n'aurons pas réussi à trouver au minimum 3 représentant-e-s au total, cette commission n'existera pas.

4. L3PL

Joachim :

La prise de position vis-à-vis de la L3PL engagera la FAE dans le cadre du referendum en cours. Les principales revendications consistent à reconnaître aux logements étudiants un statut d'utilité publique et de faire valoir la possibilité d'avoir des loyers abordables tout en palliant la pénurie de logements (en respectant le principe de non-concurrence avec les familles).

Cédric B. : (remarque)

Le point de la concurrence avec les familles paraît discutable - la préférence aux familles n'est pas nécessairement donnée.

Joachim :

Certes, mais ce point doit également être mis en lien avec le statut d'utilité publique.

Vote :

Pour l'acceptation de la prise de position :

Pour : 25 pour,

Contre : 1

Abstentions : 2

Elodie :

D'autres associations sont-elles impliquées ?

Joachim :

L'AGEPoly pourrait potentiellement apporter son soutien. Une prise de contact est toutefois nécessaire.

Laia :

Il pourrait être envisagé de promouvoir la L3PL via l'organisation d'une campagne au niveau du campus ou la possibilité de rejoindre la campagne existante avec le logo de la FAE.

Elodie :

Qui sont les soutiens existant au référendum (membres du comité référendaire et groupements favorables) ?

Joachim :

La Chambre Vaudoise Immobilière est initiante et un certain nombre de soutiens politiques ou associatifs sont d'ores et déjà acquis.

Lucas : (remarque)

L'investissement en charge de travail ne doit pas être trop lourd pour la FAE.

Laia :

La campagne serait menée dans la mesure des moyens disponibles (ex. reprise d'affiches déjà existantes).

Lucas : (remarque)

Les associations facultaires doivent jouer leur rôle de relais.

Elodie :

L'action serait-elle cantonnée au campus ? Y aurait-il une intervention médiatique ?

Laia :

L'espace est de toute manière public, qu'il s'agisse des prises de position ou d'une éventuelle campagne sur le campus.

Ilir :

La prise de position sera de toute façon communiquée à la presse.

Elodie :

J'exprime une préférence pour rejoindre le comité qui est déjà assez large (évite l'amalgame partisan).

Joachim :

Il y a deux objets de vote : la possibilité d'organiser une campagne sur le campus et le fait de rejoindre le comité de soutien à la loi.

Elodie :

Il me semble que la FAE apporterait une voix différente dans le comité déjà existant.

Vote :

Le mandat est donné au Bureau pour la campagne sur le campus :

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 4

Vote

Pour que la FAE rejoigne le comité de soutien à la L3PL :

Pour : 23

Contre : 4

Abstentions : 1

5. Groupe de travail (GT) accès aux salles

Loïc :

Nadia est absente et ne pourra présenter elle-même le GT sur la thématique de l'accès aux salles (utilisation des salles de cours pour travailler durant les périodes de révision et durant le semestre). Les objets de réflexion sont les suivants : doit-on ouvrir un GT ? Personnes seraient intéressées à y participer ?

Elodie :

Y a-t-il d'autres commissions s'occupant de cette thématique ?

Loïc :

La commission de la Bibliothèque n'a pas été reconduite. Le plan d'intention de la Direction de l'UNIL devrait paraître prochainement. La commission sociale de l'AD pourrait éventuellement s'occuper de cette question, dans une certaine mesure.

Olivier : (remarque)

D'autres accès aux bâtiments dédiés aux étudiant-e-s avaient été discutés (accès avec les cartes d'étudiant-e-s).

Loïc :

Effectivement et cela dépend des pratiques des facultés.

Guilhem :

J'attire l'attention sur les problèmes de gestion.

Laurent :

La question des horaires se pose également.

Loïc :

Il faut avoir une demande claire à poser à la Direction. Pour l'instant, la GT doit mener une réflexion générale.

Ambre :

Tous les bâtiments semblent équipés avec des lecteurs de cartes d'étudiant-e-s.

Zuleïka :

Quelle serait la charge de travail du GT ?

Joachim :

Cela dépend des membres du groupe et de la dynamique qu'ils y apportent.

Delphine :

Le GT aurait donc pour but de formuler une proposition à la Direction ? La question plus vaste de la gestion de salles sera-t-elle également traitée (réservation des salles par les étudiant-e-s, concurrence entre étudiant-e-s, etc.) ?

Joachim :

Il faudra discuter au sein du GT de qui pourrait réserver les salles (étudiant-e-s, associations, etc.). Dans tous les cas, c'est au GT de délimiter l'objet des discussions. Il s'agit de rédiger une résolution pour ensuite l'amener devant la Direction.

Thomas :

Les réflexions du GT seront-elles soumises à l'AD ?

Loïc :

Oui étant donné qu'il s'agirait d'un GT de l'AD.

Vote

Pour l'ouverture d'un GT sur la question de l'accès aux salles :

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 1

Se proposent: Valentin, Zuleïka, Nadia

Vote :

Pour l'élection des personnes proposées:

Pour : 26 (unanimité)

6. Programme Passerelle Médecine

Cédric F. : (le sujet a déjà été amené lors de la dernière AD)

Devant la pénurie dans certaines spécialités (médecine générale en particulier) dans certaines régions, le Conseil fédéral a mis en place certaines incitations au choix de masters spécifiques en médecine. Vis-à-vis de la situation à Lausanne, la réponse proposée pour à cette pénurie passe par un programme passerelle (concerne essentiellement l'école de biologie à l'UNIL et le département de sciences de la vie à l'EPFL) consistant à permettre aux personnes issues de ces filières de rejoindre directement le master en médecine. La question de la pénurie de médecins dans certaines régions ne peut cependant pas être résolue avec une telle disposition. Un autre problème est de voir l'équité d'accès aux cursus se perdre car les étudiant-e-s n'auront plus les mêmes chances d'accéder au master (exigences différentes entre le cursus normal et la passerelle). Pour l'heure, il s'agit de sensibiliser les étudiant-e-s vis-à-vis de cette thématique et, notamment, de mener des actions auprès de la faculté de médecine.

Guilhem :

La passerelle changerait les chances de sélection (non respect de l'équité des chances). Cependant, le problème reste le *numerus clausus*, lequel intensifie la concurrence entre les étudiants et ne traite pas le problème de la pénurie.

Loïc :

La passerelle pour l'EPFL est-elle déjà en place ?

Cédric F. :

D'une certaine manière oui, car les étudiant-e-s en science de la vie peuvent bénéficier de cette passerelle. Le recrutement actif de personnes à l'EPFL à la place de personnes inscrites en faculté de médecine désireuses de remplir les 40 places disponibles prévues par la passerelle n'est pas logique.

Ilire :

Y aurait-il un désir de créer des chercheurs ayant une double formation ?

Cédric F. :

La « bio-diversification » du cursus n'est pas respectée du point de vue de ceux qui commencent en médecine. En outre, le but final de la passerelle n'est pas adéquat du point de vue de la pénurie puisque le nombre de diplômés serait réduit dans les cas où les bachelors peuvent émaner d'autres branches que la médecine.

Joachim :

Est-ce que la réciprocité serait l'une des revendications principales des étudiant-e-s de médecine ?

Cédric F. :

Oui, cela en fait partie. Mais cela doit aussi être le cas pour les étudiant-e-s intéressé-e-s par la recherche si le principe de bio-diversification est respecté dans les deux sens.

Thomas :

Les étudiant-e-s en médecine sont-ils/elles soutenu-e-s sur l'échelle facultaire ?

Cédric F. :

Officiellement, cela n'est pas déterminé. Officieusement, le problème d'équité est souvent mentionné et les problèmes vis-à-vis des lacunes permises par la passerelle sont également évoqués. Personne ne semble être en faveur mais pourtant les choses avancent dans le sens de la mise en place de la passerelle ! Il ne faut pas oublier que le CHUV est un hôpital universitaire et que, par conséquent, la recherche reste importante.

Florent :

La principale revendication est-elle la réciprocité ou la suppression de la passerelle ?

Cédric F. :

Il y a la question de la réciprocité mais également de la mise à niveau. Donc, dans les faits, la passerelle n'a pas de raison d'être et il faudrait la supprimer.

Alexandre :

Qu'attend l'AEML de la FAE ?

Cédric F. :

Faire pression sur l'Université pour savoir pourquoi ces décisions sont prises sans consultation des étudiant-e-s (pression sur le rectorat).

Guilhem :

La biodiversité devrait se faire lors de la spécialisation et non dans les premières années. Il semble que la logique soit inversée avec la passerelle.

Cédric F. :

La bio-diversification est quand même présente dans le raisonnement de la passerelle puisque les profils se créent durant le bachelor. Cependant, il n'y a pas besoin de chercheurs mais de médecins.

Joachim :

La Rectrice Nouria Hernandez aura certainement un effet d'accélération sur la prise en compte de cette question, puisqu'elle est issue de l'école de biologie. Y a-t-il eu une impression d'accélération dans les discussions ces derniers temps ?

Cédric F. :

Non, l'accélération était présente avant.

Ambre :

Est-ce possible d'explicitier davantage le problème des lacunes ?

Cédric F. :

Dans les autres filières permettant d'avoir accès à cette passerelle, les examens ne sont pas les mêmes que dans le cursus en médecine et les conditions de réussite non plus, ce qui peut engendrer des lacunes pour les personnes qui bénéficient de la passerelle par rapport à celles ayant suivi le cursus « standard » en médecine. Il n'y a cependant pas de rapport pouvant montrer la persistance de ces lacunes.

Thomas :

Le fait de mettre la passerelle de côté n'est pas forcément la meilleure solution du point de vue de l'ouverture des cursus aux étudiant-e-s. Il s'agirait plutôt de modifier cette passerelle.

Cédric F. :

Dans tous les cas, il faut garder l'idée de préserver un accès équitable aux études.

Joachim :

Concernant l'AD, s'agirait-il de voter sur le fait que le Bureau de la FAE s'engage à s'informer sur cette question auprès de la Direction et de l'AGEPoly en vue de diffuser l'information et transmettre des informations précises à l'AEML ?

Cédric F. :

Le vote devrait porter sur le fait de garantir le fait d'avoir des étudiant-e-s informé-e-s et présent-e-s dans les lieux de discussions.

Joachim :

Il faut réussir à convaincre la Direction d'agir sur ce point.

Alexandre :

Il faudrait un mandat pour la prochaine rencontre avec la Direction. L'AD pourrait donner un aval général pour que le Bureau décide de manière concertée avec l'AEML d'une position.

Elodie :

Il ne faudrait pas que la FAE prenne une position qui n'aurait pas été adoptée en AD à l'AEML.

Lionel :

La situation est telle qu'il existe un risque de ne pas avoir suffisamment d'informations pour établir une prise de position claire.

Joachim :

Un mandat est toutefois nécessaire pour interpeller la Direction sur ce sujet même s'il ne s'agit pas, pour l'instant, d'avoir de revendication précise.

Thomas :

Est-ce que la FAE a réellement un rôle décisif à jouer sur cette question ?

Cédric F. :

Il s'agit d'une décision propre aux facultés mais le mandat n'est pas spécifique en soi. Le problème posé ici pourrait être étendu à d'autres cas.

Zuleïka :

La FAE peut appuyer la présence d'étudiant-e-s dans les lieux où ces questions sont discutées. Cela pourrait faire partie de revendications lors de la rencontre avec la Direction.

Loïc :

La question doit nécessairement passer par le conseil de la faculté.

Cédric F. :

Oui, mais la question va au-delà puisqu'il s'agit également d'impliquer les étudiant-e-s dans ces processus. Le cas de la médecine serait alors un exemple pour faire valoir cette revendication plus large.

Joachim :

Nous vous proposons un vote sur le mandat donné à la FAE pour aborder cette question lors de la prochaine rencontre avec la Direction dans le but d'obtenir un certain nombre d'informations à transmettre à l'AEML.

Vote :

Donnez-vous le mandat à la FAE de parler de la passerelle et du manque d'informations y référant lors de la prochaine rencontre avec la Direction ?

Pour : 24

Contre : 1

Abstentions : 2

7. Bourses

Ilir : (retour sur les événements)

Les retards de l'OCBE ont été relevés à la suite de l'entrée en vigueur de la LAEF. Il existe une sous-dotation en personnel à l'OCBE qui persiste encore à ce jour. Du point de vue de l'action entreprise par la FAE, il faut souligner la mise en place d'un fonds d'urgence voté à l'AD, ainsi que l'engagement dans le cadre d'une coalition estudiantine. Suite à la remise de la lettre ouverte adressé au Conseil d'Etat le 22 novembre 2016, un plan d'action cantonal a été mis en place et une réponse à la lettre ouverte est parvenue à la coalition le 29 novembre, répondant partiellement aux demandes formulées. La coalition a conséquemment répondu via un communiqué de presse et souligné ces manquements. Une action est prévue auprès du Grand Conseil pour agir sur l'augmentation du budget (un amendement déposé par la gauche au budget ayant été refusé). En parallèle, une motion a été déposée par J. Eggenberger (PS) pour un renforcement pérenne de la dotation en personnel de l'OCBE. Cette motion est néanmoins problématique puisqu'aucun traitement immédiat n'a été spécifiquement demandé. Le groupe La Gauche a déposé un second amendement qui a également été refusé.

Laia : (action à venir)

La coalition est actuellement composée de membres permanents. Les actions sont menées de manière conjointe avec tous les membres mais tendent à être peu fluides et une disproportionnalité médiatique tend à s'instaurer au profit de SUD. En effet, lors du dépôt du deuxième amendement, SUD a préparé une action de manière autonome sans en avertir les membres de la coalition, ce qui tend à promouvoir un faible niveau de transparence des actions de chacun, bien que chaque association doive rester autonome dans les actions qu'elle entreprend. Suite aux discussions quant à ces différents problèmes, des échanges de mails peu respectueux ont été enregistrés et la manière de procéder a été discutée au sein de la coalition. L'objectif final reste le maintien de la coalition. A ce jour, la préparation de la séance en vue de la rencontre avec le Conseil d'Etat est planifiée.

Joachim :

Actuellement, le socle minimum de revendication en vue de la rencontre avec la coalition est le suivant : 1000 dossiers maximum par salarié-e afin d'éviter le retard et l'augmentation du barème des charges normales de 25% pour les

cellules monoparentales et 15% pour les autres cellules. Par ailleurs, j'encourage les associations à se joindre à ce mouvement.

Lionel :

Dans le cadre de la coalition, quelle est la place de la nouvelle revendication ?

Joachim :

Il s'agit d'une revendication commune.

Elodie :

Cela implique des changements budgétaires. Est-ce possible que cela se concrétise rapidement ?

Joachim :

Oui, étant donné que cela est la prérogative de l'exécutif.

Ilir :

La question des gains accessoires a élargi le spectre de la discussion et des revendications. En effet, certaines personnes se trouvent lésées par le nouveau système.

Elodie :

Que fait l'AGEPoly ?

Laia :

Ils ont été contactés.

Vote :

Pour les revendications proposées par le Bureau de la FAE (augmentation des barèmes et seuil de 1000 dossiers maximum par salarié-e de l'OCBE) :

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 2

Ilir :

Nous avons également une proposition d'engager la FAE dans l'organisation d'une manifestation dans le courant du mois de mars en prévision d'une faible prise en compte des revendications lors de la rencontre avec le Conseil d'État. La précédente initiative sur les bourses d'étude légitime le fait d'organiser ce type d'événement.

Thomas :

Pourquoi ne pas attendre l'AD d'avril ?

Joachim :

Il s'agit de ne pas faire attendre plus les demandeurs/euses de bourses et de pouvoir faire avec une marche à suivre dans le cadre de la coalition.

Lucas :

Quelles seraient les modalités de retrait en cas de relations difficiles avec SUD ?

Laia :

Simplement de ne pas co-organiser la manifestation, sans pour autant sortir de la coalition.

Joachim :

Il s'agit d'aller le plus loin possible avec la coalition.

Valentin :

Quel a été le résultat des manifestations précédentes ?

Joachim :

Il s'agit de voir dans quelle mesure il est possible de mobiliser les étudiant-e-s.

Thomas :

Est-il envisageable de mobiliser encore d'autres associations et d'autres filières ?

Ilir :

Un travail de consultation est en cours.

Joachim :

Il faut réussir à mobiliser le plus de monde possible pour une question de crédibilité médiatique.

Elodie :

Quid de l'implication des partis politiques ?

Ilir :

Cela a toujours été proscrit au sein de la coalition mais la manifestation est ouverte à tou-te-s. Il n'y a pas de souhait de contacter directement des groupes politiques.

Lucas :

Il y a ici une opportunité de donner une nouvelle dynamique à la FAE après une année académique polarisée au sujet du referendum.

Vote :

Pour la proposition de co-organiser la manifestation dans le cadre de la coalition (sous condition de relations constructives avec SUD) :

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 4

8. Divers

La séance est levée à 19h30.